

Enquête sur l'objet.

1^o Il est évident que la définition du Petit Larousse pêche par insuffisance. Cependant, dans son laconisme, elle est préférable à celle de certains dictionnaires dits philosophiques qui nous affirment que l'objet est à tout jamais stable, fixe et indépendant de nos desirs et de nos opinions.

2^o Il est certain qu'un arbre, pierre, oreille sont objets, au même titre de présence écrasante.

Il est de plus artificiel que l'oreille participe de l'arbre et de la pierre, et réciproquement; même physiquement, il sera un jour établi qu'un objet donné participe de tout ce qui l'entoure, sans limitation temporelle, ni spatiale.

Cela restreint les possibilités de définition absolue de l'objet. car, même si l'homme possédait la science infuse, il ne pourrait cependant considérer au même instant l'ensemble du monde extérieur.

Si l'on admet en tant que postulat l'exposé ci-dessus, l'on ne peut plus dès lors définir l'objet par rapport au choc immédiat qu'il provoque sur toute ou partie de nos organes sensoriels, puis que chaque image d'un objet entraîne inévitablement à sa suite une quantité d'autres touches différentes; ceci nous amène à une authentique "désagrégation en chapeaux" du concept d'objet stable et frigide.

C'est en vertu de ces principes que nous choisissons la seconde proposition du questionnaire.

3^o Et, en admettant comme faillies définitivement les concepts surannés au moyen desquels on veut nous imposer une vision fantôme de l'objet, nous proposons comme valable la définition suivante:

OBJET: Projection tangible et mobile de la pensée du sujet, dépendante de ses desirs, et sans cesse modifiée d'ailleurs, par d'autres projections, voisines ou non, qui viennent la perturber.

Réponse de Edward Jaguel
Au Docteur Legu